

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

Intitulé du module : Approfondissement en neurologie

2026-2027

Code : S.PH.S0370. 3908.F.24

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module d'approfondissement

Type : Module à option

Caractéristique :

☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre d'automne
☒ Semestre de printemps
☒ Autre : module bloc

1. Organisation

Crédits ECTS : 3

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : maîtrise de l'anglais pour la lecture d'articles scientifiques

Exigences liées à la fréquentation de la formation :

- ☒ La présence à l'ensemble des cours théoriques et pratiques de ce module est requise.
☐ Pour les cours de simulation, la participation est obligatoire.

2. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

- A. Rôle d'Expert.e :** Compétences ☒ Ab1 ☒ Ab2 ☒ Ab3 ☒ Ab4 ☒ Ab5 ☒ Ab6 ☒ Ab7 ☐ Ab8
- B. Rôle de Communicatrice.eur :** Compétences ☐ Bb1 ☐ Bb2 ☐ Bb3 ☐ Bb4
- C. Rôle de Collaboratrice.eur :** Compétences ☐ Cb1 ☐ Cb2
- D. Rôle de Leader :** Compétences ☐ Db1 ☐ Db2 ☐ Db3
- E. Rôle de Promotrice.eur de la santé :** Compétences ☐ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3 ☐ Eb4 ☒ Eb5 ☒ Eb6
- F. Rôle d'Apprenant.e et de formatrice.eur :** Compétences ☒ Fb1 ☐ Fb2
- G. Rôle de Professionnel.le :** Compétences ☐ Gb1 ☐ Gb2 ☐ Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Développer des compétences avancées dans l'évaluation de patients présentant des troubles neurologiques
- Adapter les interventions en fonction des pathologies et des contextes de prise en charge
- Développer un regard critique sur les effets des interventions supportées par les nouvelles technologies.

3. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Evaluation pratique sur plateforme de force et avec dynamomètre électronique
- Prise en charge des patients neurologiques en soins aigus
- Evaluation médicale en neurologie
- L'impact des atteintes neuropsychologiques sur la mobilité fonctionnelle
- Présentation de patients après AVC, Parkinson et sclérose en plaques
- Lecture critique et présentation de revues de littérature présentant les effets des nouvelles technologies sur la prise en charge des patients neurologiques.

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Cours magistral | ☐ Séminaire | ☐ Projet |
| ☒ Atelier/laboratoire | ☒ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☐ Modalité digitale | ☐ Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. | |

4. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|---|--|--------------------------------------|
| ☒ Ecrit | ☒ Oral | ☐ Pratique |
| ☐ Dossier | ☐ ECOS | ☐ Autre : ... |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle ou il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle ou il est en répétition.

Les modalités d'évaluation, d'attribution de la qualification ainsi que les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

5. *Modalités de remédiation et de répétition*

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | ☒ Remédiation possible | ☐ Pas de remédiation |
| | ☐ Examen complémentaire | ☐ Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

6. Remarques

Au vu de sa brièveté, aucun congé ne sera accordé durant ce module (sauf cas de force majeure, à l'appréciation du responsable de module).

Toute absence impérative doit être annoncée dès que possible, au responsable de module. Toute absence injustifiée se verra sanctionnée par une diminution du résultat de la validation équivalant à 1/4 de point par 1/2 journée d'absence injustifiée.

La présence lors des ateliers avec patients est obligatoire.

7. Bibliographie principale

- Shumway-Cook A. & Woollacott, M. (2013). Motor Control: translating research into clinical practice (5ème éd.). Philadelphia: Lippincott Williams & Wilkins
- Carey, I.M. (2012). Stroke rehabilitation insights from neuroscience and imaging. New York: Oxford University Press.
- Carr, J. & Shepherd, R. (2003), Stroke rehabilitation: guidelines for exercise and training to optimize motor skill. London: Butterworth Heinemann.

8. Enseignant.e.s

Intervenant.e.s internes et externes à HESAV.

Nom du/de la responsable de module : PERRET Nicolas

Descriptif validé le 12.08.2026, **par** MTR